



© Fondation Gandur pour l'Art. Photographie : Thierry Ollivier

Masque Rom

Vanuatu (Ambrym), 1957

Fibres de bananier sauvage, feuilles de cycas, plumes de coq, bois de liane, sciure, pigments

135,5 x 30 x 35 cm

FGA-ETH-OC-0078

Provenance

Chef Tain Mal, village de Fanla, Ambrym, collecté par Pierre Anthonioz

Collection Jacques Bruneau, Paris

Galerie Meyer, Paris

Acquis à la galerie Meyer, à Paris, le 16.06.2020

Publication antérieure

Un frisson surréaliste. Le surréalisme dans les collections du musée des Beaux-Arts de Quimper, Musée des Beaux-Arts de Quimper, 08.02.2019 -20.05.2019, Quimper, 2019.



Histoires de masques et de cochons

Ce masque aigu, tout en pointes et en triangles, a été fabriqué au Vanuatu, anciennement appelé Nouvelles-Hébrides (*fig. 1*). C'est un rarissime cas d'objet dont on connaît exactement l'origine géographique (le village de Fanla, sur l'île volcanique d'Ambrym), le commanditaire (le chef Tain Mal), le destinataire (le Commissaire-Résident Pierre Anthonioz), ainsi que la date de sa création (1957). L'occasion idéale de parler du *Mage*, un des rituels cérémoniels qui sous-tendent la vie sociale d'Ambrym...

L'esthétique des pointes

Ce visage composite et stylisé, qui fait la part belle au triangle et au losange, est celui d'un masque *Rom*. Comme tous les masques océaniques – et notamment le *kavat* Baining, qui était au cœur d'une précédente notice¹ –, ce masque *Rom* est extrêmement fragile. Il est composé d'une structure en baguettes de bois de liane, sur laquelle est tendue de l'étoffe de cocotier (*tapa*) recouverte d'un crépi de liane grattée, dont la sève, mélangée à de la sciure, forme une pâte qui, étalée sur l'étoffe, est ensuite peinte (*fig. 1*).

Quant au visage proprement dit, il présente deux pans de toile triangulaires, séparés par une arête centrale hérissée de créneaux rouges. De face, le masque adopte la forme d'un losange, motif caractéristique du décor au nord du Vanuatu, aux quartiers peints de couleurs opposées. Les deux pans du visage sont peints en vert et en brun-rouge ; les baguettes qui délimitent les côtés et le bas du visage sont ornées d'une bande de triangles blancs et noirs. Les yeux, surmontés de puissantes arcades sourcilières, sont fendus pour permettre au porteur de se diriger. Des fibres extraites du tronc des bananiers sauvages composent sa longue chevelure blonde et les poils de sa courte barbe. Ce masque se caractérise aussi par son haut cimier en plumes de coq. À la base du plumet, quelques feuilles desséchées subsistent, derniers vestiges d'un bouquet de feuilles de cycas, qui était l'ornement ultime de ce type de masque, le *Rom Kon*.

À l'intérieur, au bas du masque, une baguette transversale permet au porteur de le maintenir avec les dents ; des fibres de la chevelure, nouées derrière la tête, empêchent le masque de tomber vers l'avant. Porté avec un long et épais manteau de feuilles de bananier, le *rablar*, et accompagné d'un long hochet tressé auquel sont suspendues des sonnailles, ce masque qui, de profil, rappelle la tête

¹ Œuvre du mois, décembre 2018.



d'un requin, est à la fois spectaculaire, coloré et déconcertant. Il impressionne d'autant plus que le porteur du masque dansait, en secouant le hochet et en faisant tinter ses grelots (*fig. 2*).

Les masques Rom

On recense plusieurs types de masques *Rom* : le *Rom Kon* est le plus grand et le plus sacré ; il correspond au plus haut grade de l'initiation ; le *Rom Ten*, plus petit, est décoré de triangles noirs ; le *Tata Toyo* présente un côté rouge et un côté vert ; le *Rom Atintin* n'a pas de visage, mais deux spirales sur chaque face ; le *Rom Yeyero* est orné de deux visages, l'un devant, l'autre derrière². Ces masques sont portés lors de danses réunissant des initiés, dans une île où, comme partout ailleurs en Mélanésie, la vie sociale s'appuie sur les structures initiatiques.

Ce masque a été réalisé en 1957, comme en témoigne une lettre datée du 10 avril 1957, signée de Pierre Anthonioz, alors Commissaire-Résident de France aux Nouvelles-Hébrides, adressée à Jacques Bruneau, haut-fonctionnaire au Ministère des Affaires Étrangères à Paris. « Je vous expédie un masque d'Ambrym par le premier bateau. Je viens en effet d'en recevoir quelques-uns ce matin. Ils ont été confectionnés par les païens du centre d'Ambrym... ». Ce masque est resté dans la collection de Jacques Bruneau, accompagnée de sa lettre.

À cette époque, l'île était divisée entre villages païens et villages chrétiens ; c'est du village païen de Fanla, situé en retrait de la mer, que ce masque provient. Un village où les habitants vivaient « dans un état de nudité complète, à telle enseigne que leur grand chef Tain Mal qui avait été décoré pour le cinquantenaire du Condominium de la médaille d'honneur du Ministère de la France d'Outre-mer a refusé cette distinction en déclarant qu'il ne saurait pas où la placer » (lettre de Pierre Anthonioz à Jacques Bruneau).

On compte plusieurs exemplaires proches de celui de la FGA, notamment au Musée du Quai Branly et au Museum of Fine Arts de Boston (*fig. 3*), pour ne citer qu'eux³. Le masque de la FGA est aussi semblable à un exemplaire de la collection Barbier-Mueller, lui aussi fabriqué à Fanla, à ceci près que ce dernier ne dispose pas (ou plus) de baguette crénelée rouge qui en magnifie l'arête frontale⁴.

² GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 69.

³ Paris, Musée du Quai Branly, inv. 71.1960.93.1 ; 71.1931.61.2 ; 72.1962.1.4.1D ; Boston, Museum of Fine Arts, inv. 1996.395.

⁴ BUTOR, BOYER, MORIN, *L'homme et ses masques*, p. 344, n° 57.



La fabrication secrète des masques

La fabrication des masques est ici encore, une affaire d'hommes, et d'initiés, qui s'accomplit dans un secteur du village que l'on consacre à cet effet et qui n'est accessible à nulle autre personne. Les femmes qui, au demeurant, ne peuvent voir les danses des masques *Rom* que de loin, fournissent pourtant la chevelure en fibres de bananier puisqu'il s'agit là d'une tâche qui leur est traditionnellement réservée⁵. Jean Guiart observe « il va de soi que la destination du matériau demandé ne lui sera pas précisée »⁶. Le même Jean Guiart explique qu'un vieux lui avait confectionné un masque *Rom*, mais qu'il ne put y toucher qu'après l'avoir payé. Il reçut ainsi la possibilité d'enfiler le *rablar* et de danser sur l'aire prévue à cet effet, devant la « maison des hommes »⁷. La danse – *Ole* – est en effet la première étape du rituel, celle qui ouvre les cérémonies qui durent généralement plusieurs jours et se passent lors de la récolte des ignames, en février. Le rituel de la danse *Rom* est toujours pratiqué à Ambrym aujourd'hui, afin que les rites ne s'oublient pas⁸.

Le Mage et l'initiation

Au Vanuatu, et particulièrement à Ambrym, la vie sociale repose sur l'appartenance à des sociétés d'initiés, le *Mage*. Au sein du *Mage*, l'acquisition successive de grades permet aux individus mâles de gravir les échelons de cette société extrêmement hiérarchisée qui, à la différence des autres sociétés mélanésiennes, n'a pas de chefferies héréditaires⁹.

L'accession à ces grades éloigne progressivement l'impétrant de ceux qui ne sont pas initiés, mais le rapproche de ses semblables ; cependant, plus l'initié monte dans la hiérarchie, plus il s'isole¹⁰. Ainsi, ceux qui appartiennent à un *Mage* ne doivent plus consommer ce qui a été produit ou cuit par les femmes, mais mangent ensemble, près d'un feu qui regroupe des initiés du même niveau. Ils ne dorment ou ne s'assoient pas non plus avec ceux avec lesquels ils ne peuvent manger. Ils disposent de leurs propres arbres fruitiers, interdits à toute autre personne. Les arbres sont incisés de signes qui les rendent tabous, et qui marquent le statut de leur propriétaire au sein de la confrérie¹¹. En fait,

⁵ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 10-11.

⁶ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 11.

⁷ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 69.

⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=N2X1-M5ol6k> et <https://www.youtube.com/watch?v=RWOCfwjAnsA>

⁹ GUIART, « L'après-guerre », p. 238.

¹⁰ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 26-27.

¹¹ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 29.



l'initiation est une nécessité pour les hommes, car de cette initiation dépend la place qu'ils occuperont dans la société.

Si le *Mage* est le principal ensemble de rites qui structure la vie sociale à Ambrym, nécessaire au développement de l'individu au sein de son village, il n'est pas le seul : d'autres rites initiatiques, comme le très secret *Luan*, apportent à l'individu du prestige au sein de son village ; ce sont là des rites qui, en revanche, ne sont nullement indispensables à son insertion dans la société¹².

Achat de rites et de masques

Car ce qui importe ici, c'est que ces masques, ainsi que les rites de prise de grade qui les accompagnent, s'achètent. On pourrait qualifier l'acquisition du droit de réaliser des rituels et de porter des masques, et les tractations qui les accompagnent, « d'achat de propriété intellectuelle »¹³, une forme de copyright avant l'heure (en bichelamar, le *kopiraet*), qui garantit encore aujourd'hui la stabilité des rites, et notamment de la sculpture des statues rituelles et des tambours¹⁴.

Si l'on en croit la mémoire collective, les rites d'Ambrym furent d'abord achetés à l'île voisine de Malekula, au XIX^e et au début du XX^e siècle ; de la même manière, Ambrym a acquis de l'île de Pentecôte des jeux et des danses rituelles¹⁵... Ambrym aurait vendu à l'île de Pentecôte des chansons satiriques accompagnant la danse de la fête organisée pour la circoncision¹⁶. Ce commerce s'arrêta avec l'éruption du volcan en 1913, qui déplaça une partie importante de la population de l'ouest d'Ambrym et accéléra l'abandon de ce commerce de rites¹⁷.

À l'échelle locale, au sein même de l'île d'Ambrym, le candidat à la prise de grade doit payer en cochons les divers éléments de son initiation ; une fois initié, il pourra, de la même manière revendre le matériel à un autre impétrant, aux mêmes conditions¹⁸. Le costume et le masque restent cependant sa propriété, jusqu'à leur destruction naturelle, à la différence de ce qui se passe pour d'autres masques, notamment le masque *Ngulong*, caractérisé par son couvre-chef pointu (*fig. 4*), qui sont détruits après la fête¹⁹.

Tout élément nécessaire à la prise de grade doit être acheté, de la feuille qui servira à faire de l'ombre, à la statue peinte, en bois de fougère, qui clôturera le rituel, en passant, entre autres, par le roseau

¹² GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 30-31.

¹³ PATTERSON, « Mastering the Arts », p. 255 ; BUTOR, BOYER, MORIN, *L'homme et ses masques*, p. 344.

¹⁴ GEISMAR, « Copyright in context » ; p. 441 sq. ; DEBLOCK, « Objects », *pass.*

¹⁵ PATTERSON, « Mastering the Arts », p. 254-255.

¹⁶ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 18.

¹⁷ PATTERSON, « Mastering the Arts », p. 255.

¹⁸ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 17.

¹⁹ PATTERSON, « Mastering the Arts », p. 255.



que l'on plantera devant l'arbre de l'impétrant²⁰ : à l'origine, le prix s'évaluait en volailles, puis en cochons ; aujourd'hui, il s'évalue en argent. En 1950, l'acquisition d'un grade moyen coûtait 300 livres australiennes, soit 10 cochons à dents recourbées. Il faut donc être riche pour accéder aux grades supérieurs.

Les cochons aux belles dents du Vanuatu

On le voit, la monnaie d'échange est un cochon (*Sus Papuensis*), le cochon de Papouasie (fig. 5). Une variété de cochons dont les défenses inférieures, naturellement recourbées, pouvaient former des cercles complets (fig. 6), voire une double spirale, à condition que l'on enlève les défenses supérieures des porcelets. Un animal à ce point associé au Vanuatu que sa dent en spirale apparaît sur le drapeau national de l'archipel (fig. 7) ainsi que sur son emblème qui montre un guerrier portant une lance sur fond de branches de cycas entrecroisées et de dent spiralée de cochon.

Est-il besoin de dire que lorsqu'il s'agit de constituer une monnaie d'échange, seuls les cochons mâles entrent en ligne de compte²¹ ? Si les dents parviennent à former un premier cercle, vers l'âge de dix ans, le cochon, qui vaut alors 30 livres australiennes, est doté d'un nom. Et si, par miracle, trois cercles se développent, le cochon est vénéré alors comme un ancêtre vivant. Les cochons de haut rang sont nourris à la main, avec des taros et des bananes spécialement préparés pour eux, voire même prémâchés par les femmes²².

Ainsi donc, au gré des prises de grade, les cochons changent-ils de propriétaires, et ce passage est exprimé par la laisse du cochon qui est confiée au destinataire, l'initiateur²³. À chaque fois, ce changement est annoncé à coups de sonnerie de conque²⁴, une manière de faire étalage de sa fortune porcine. Jean Guiart décrit avec précision une de ces prises de grade, qui met en scène neuf impétrants au village de Fanla, en présence des initiés vendeurs et sous la tutelle de Tain Mal, le plus riche et le plus haut gradé du village²⁵.

L'achat d'un nouveau grade passe aussi par le sacrifice, et la consommation, d'un ou de plusieurs de ces précieux cochons. Une massue-assommoir conservée dans la collection de la FGA, ornée d'une tête d'ancêtre, montre les liens très étroits entre cochons, ancêtres, et sacrifice préliminaire à l'achat

²⁰ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 16-17 et p. 42.

²¹ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 19.

²² KAEPLER, KAUFMANN, NEWTON, *L'Art océanien*, p. 374.

²³ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 42.

²⁴ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 21 et p. 41.

²⁵ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 40 sq.



d'un masque et de l'initiation qu'il engendrait (*fig. 8*) ; l'assommoir était d'ailleurs lui aussi monnayé en cochons.

Tain Mal, sourcilleux gardien de l'orthodoxie des rites

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, le masque que nous avons le privilège de conserver aujourd'hui dans la collection de la FGA a été donné en 1957, à Pierre Anthonioz : un Commissaire-Résident tout à fait atypique, si l'on en croit Jean-Guiart, qui l'avait fréquenté aux Nouvelles-Hébrides, et dont il avait apprécié l'action. Le Commissaire-Résident avait su s'attirer la sympathie des populations autochtones par la qualité de son écoute et par un intérêt réel pour leurs traditions²⁶.

Quant à Tain Mal, mentionné dans la lettre, c'est un haut dignitaire avec lequel Jean Guiart a échangé. Païen et strict observateur des rites ancestraux, avec un art de pratiquer les rituels que ses contemporains considéraient comme *straight*²⁷, Tain Mal culmine au sommet d'une société d'initiés, le *Mage* ; cette position fait de lui le chef du village. Son nom, *Mal*, est d'ailleurs celui du dernier grade de l'initiation. On connaît aussi Tain Mal comme étant le commanditaire d'un tambour, aujourd'hui au Metropolitan Museum, à un autre initié de Fanla, Tin Mweleun²⁸, qui réalisa par ailleurs deux tambours à fente en bois d'arbre à pain, conservés au Musée du Quai Branly²⁹.

Cochons, rites et masques sont donc ici au cœur d'un complexe système d'échanges, propre aux îles du Vanuatu. Quant à ce masque *Rom Kon*, il a gardé pour lui le secret des rites de l'initiation.

Dr Isabelle Tassignon
Conservatrice de la collection Ethnologie
Fondation Gandur pour l'Art, octobre 2021

²⁶ Guiart, « Pierre Anthonioz », *pass.*

²⁷ GUIART, « Sociétés, rituels, ... », p. 30 ; sur Tain Mal, voir aussi DEBLOCK, « Objects », p. 94 *sq.*

²⁸ New York, Metropolitan Museum, inv. 1975.93 ; <https://www.metmuseum.org/art/collection/search/309995>

²⁹ Paris, Musée du Quai Branly, inv. 72.1964.2.32 : <https://www.photo.rmnm.fr/archive/94-050758-2C6NU00E9YQE.html>



Bibliographie

BUTOR, Michel, BOYER, Alain-Michel, MORIN, Floriane, *L'homme et ses masques. Chefs-d'œuvre des musées Barbier-Mueller*, Genève et Barcelone, Hazan, 2005.

DEBLOCK, Hugo, « Objects as Archives of a Disrupted Past », *Museum Worlds: Advances in Research*, 8, 2020, p. 88-101.

GEISMAR, Haidy, « Copyright in context : Carvings, carvers, and commodities in Vanuatu », *American Ethnologist*, 32, 2005, p. 437-459.

GUIART, Jean, « L'après-guerre à Ambrym (Nouvelles-Hébrides) », *Journal de la Société des Océanistes*, 6, 1950, p. 238-241.

GUIART, Jean, « Sociétés, rituels et mythes du Nord Ambrym (Nouvelles-Hébrides) », *Journal de la Société des Océanistes*, 7, 1951, p. 5-103.

GUIART, Jean, « Pierre Anthonioz (1916-1996) », *Journal de la Société des Océanistes*, 103, 1996, p. 311-314.

KAEPLER, Adrienne L., KAUFMANN, Christian, NEWTON, Douglas, *L'Art océanien*, Paris, Citadelles & Mazenod, 1993.

PATTERSON, Mary, « Mastering the Arts: An Examination of the Context of the Production of Art in Vanuatu », in BONNEMAISON, Joël, HUFFMAN, Kirk, KAUFMANN, Christian, TRYON, Darrell (eds), *Arts of Vanuatu*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 1996, p. 254-262.

Vanuatu Océanie. Arts des îles de cendre et de corail [Catalogue d'exposition, Port-Vila, Musée, 28.06.1996-10.08.1996, Nouméa, Musée territorial de Nouvelle-Calédonie, 03.09.1996-30.10.1996, Bâle, Museum für Völkerkunde, 15.03.1997-10.08.1997, Paris, Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 30.09.1997-02.02.1998].



Illustrations complémentaires



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8